

Charenton

magazine

N° 113 - Mars 2006



*Le PLU arrêté
en Conseil municipal*



*Vacances d'été:
il est temps de s'inscrire*



*Le Grand Nettoyage:
une opération à succès*

DOSSIER SPÉCIAL

Enseignement

A pink pencil with a blue eraser and a silver ferrule, positioned diagonally at the bottom right of the yellow box.

p.3 **Editorial**

Le mot du Maire

p.4/10 **Actualités**



Stationnement : à Charenton, le stationnement prend des couleurs
Nouvelles technologies : la Fête de l'Internet
Jeunesse : retour en images sur les séjours d'hiver
Vacances d'été : il est temps de s'inscrire !
Arrêt sur images : le slam a donné de la voix au T2R
Environnement : tri sélectif / Abattage d'arbres rue de Paris
Portrait : Régis Léger dessine pour sa ville

p.11 **Cadre de vie**

Propreté : "Le Grand Nettoyage", opération propreté des rues

p.12 **Démocratie locale**

Courrier des lecteurs : vous avez la parole

p.13 **Urbanisme**

Le Plu : Le Plan Local d'Urbanisme arrêté en Conseil municipal

Dossier

p.14



L'enseignement à Charenton

p.20 **Vie associative**

Les associations en action : jobs d'été, l'Aliaj prend les devants !

p.21 **Vie économique**

Entreprendre : La Petite Galerie / Bienvenue aux nouveaux commerçants

p.22/23 **Culture**

Manifestations culturelles : vos prochains rendez-vous
A l'affiche des théâtres : à l'affiche au TVO, au T2R et au Petit t2r

p.24/25 **Sports**

La vie des clubs : water polo, des seniors exemplaires / L'Académie de boxes, solidaire des non-voyants
Retour en images sur les Foulées charentonnaises

p.26 **Tribune libre**

Expression des groupes politiques

p.27 **Bloc-notes**

Informations pratiques

AGENDA

16 mars / 8 avril • Au Petit t2r
Poésie en liberté - L'or du temps
ou l'amour des mots d'amour

Vendredi 17 mars • 20h45 à l'église Saint-Pierre
Concert "Mille chœurs pour un regard" au profit de Rétina France

Dimanche 19 mars • 15h et 16h au Petit t2r
Poésie en liberté - Le grand livre de mes nuits

24 mars / 2 avril
Festival Musiques de Notre Temps

Mardi 28 mars • 19h30 à l'Hôtel de Ville
Election du Président
de la Communauté de communes

Jedi 30 mars • 19h30 à l'Hôtel de Ville
Conseil municipal

Vendredi 31 mars • 20h30 Théâtre Debussy
La Finta Gardiniera (Maisons-Alfort)

4/8 avril • Espace Art et Liberté
Exposition de l'école de peinture Yvon Tonnerre

Madame, Monsieur, Chers Charentonnais,

Le dernier Charenton Magazine, dans lequel nous vous avons présenté les nouvelles modalités du stationnement, a suscité de nombreuses réactions et des demandes de renseignements complémentaires. En effet, je constate que les habitants comme les commerçants, dans leur grande majorité, sont conscients de l'urgence qu'il y a à réglementer le stationnement.

Ne trouvant plus de places pour stationner du fait des voitures ventouses, il devenait indispensable de tenter d'y remédier en privilégiant le stationnement des Charentonnais et en permettant une meilleure rotation des véhicules.

Bien entendu, d'ici la mise en place effective à partir du 15 mai des nouvelles modalités, nous reviendrons dans chaque numéro sur certains aspects de ces dispositions afin que vous soyez parfaitement informés. Dès le 3 avril, les riverains de la zone bleue pourront retirer leur disque, alors que les cartes résidant Moneo seront délivrées à compter du 2 mai.

Ce mois-ci, c'est l'enseignement qui est à l'honneur et nous souhaitons revenir sur toutes les actions et réalisations de la Ville pour donner aux 2 430 élèves de nos écoles maternelles et primaires les meilleures conditions d'une scolarité efficace et épanouissante. Il convenait également de rappeler les compétences des différentes collectivités locales : le collège et le lycée sont respectivement de la compétence du Conseil général et du Conseil régional, mais la Ville suit de près l'évolution des dossiers.

Un récent rendez-vous au Conseil général a d'ailleurs permis d'obtenir la confirmation de la construction d'un second collège à Charenton en lieu et place de l'actuel LEP Jean Jaurès dont les locaux seront libérés en 2009, lorsque le nouveau lycée polyvalent ouvrira ses portes.

Enfin, fidèle à mon engagement de rencontrer régulièrement les Charentonnais, deux réunions de quartiers ont eu lieu récemment. La fête de l'Internet va vous permettre aussi dans les tous prochains jours de prolonger cette interactivité en dialoguant directement avec les élus autour de quelques thèmes.

Votre Maire,



Jean-Marie Brétilon
Conseiller Général du Val de Marne



Extension du tramway parisien : une concertation de façade !

Dans le cadre du projet d'extension du tramway, le Maire de Charenton s'insurge contre le projet de la Ville de Paris de supprimer le souterrain de la Porte de Charenton.

A l'occasion du projet d'extension du tramway T3 (prolongement de la Porte d'Ivry à la Porte de la Chapelle), une réunion dite de "concertation" s'est déroulée le 2 mars dernier à

Charenton, en présence du Président de la Commission particulière du débat public, le Préfet Hubert Blanc, de représentants de la RATP, du STIF et de la Ville de Paris en la personne du Maire-Adjoint, Denis Baupin.



■ Suppression du souterrain routier

Outre le sentiment de faire face à un projet déjà quasiment ficelé et donc à une concertation qui trouve ainsi ses limites, Jean-Marie Brétillon a fait part de

ses vives inquiétudes quant à certaines modalités de ce projet parisien qui pourraient, une fois de plus, avoir des incidences négatives sur le cadre de vie des Charentonnais, avec deux points particulièrement pénalisants tels qu'ils sont prévus dans le projet :

- la suppression du souterrain de la Porte de Charenton qui compliquerait les liaisons de banlieue à banlieue déjà difficiles et qui entraînerait des embouteillages et une pollution accrue. "Nul doute que les Charentonnais se mobiliseraient si cette mesure était appliquée" a souligné Jean-Marie Brétillon, "d'autant qu'une telle suppression serait ensuite irréversible".

- la construction d'une gare de stockage des tramways et d'un atelier de 3,5 ha sous le stade Léo Lagrange, à proximité du Bois de Vincennes. Là encore, pour Jean-Marie Brétillon, "on ne mesure pas toutes les conséquences d'une telle installation, même souterraine". ■



Dans le cadre de la mise en place du stationnement réglementé, et pour répondre à la demande de l'Association des commerçants présidée par François Guérin, la Municipalité a fixé à 24 € par mois (au lieu de 30 €), le coût du

Le stationnement prend des couleurs !

Le Conseil municipal a entériné un nouveau tarif pour les commerçants non domiciliés à Charenton.

stationnement, uniquement en zone verte, pour les commerçants qui ne sont pas domiciliés à Charenton.

Pièces justificatives à produire :

- Carte grise du véhicule
- Original de l'extrait d'immatriculation au registre du commerce de moins de 3 mois (Kbis), justifiant de l'activité de commerçant
- Dernier avis d'imposition de la Taxe professionnelle

- Une facture EDF de moins de 3 mois
- Chèque libellé à l'ordre du Trésor public

En zone rouge, tous les commerçants doivent s'acquitter d'un ticket de stationnement, pris à l'horodateur de la zone rouge. ■

Une remarque, une question

stationnement@charenton.fr
www.charenton.fr



FÊTE DE L'INTERNET

Cultures, Éthique, Service Publics, Solidarités, Diversités culturelles, Innovations, Famille Santé, Éducatifs, Économie Emploi

POSEZ VOS QUESTIONS, vos élus vous répondent

Pour la 2^{ème} année consécutive, Charenton participe à la Fête de l'Internet. Une occasion renouvelée de dialogue interactif entre les Charentonnais et leurs élus.

Du 16 au 23 mars, sur son site www.charenton.fr, la Ville met en place un véritable forum citoyen avec la population. Les Charentonnais peuvent poser leurs questions en ligne sur les trois thèmes suivants : le stationnement, les finances locales et le cadre de vie. Pour cela, il suffit de cliquer sur un lien "Question-Réponse" directement accessible en première page du site

de la ville. Le Maire, Jean-Marie Brétilon, ainsi qu'Hervé Gicquel, 1^{er} Maire-Adjoint chargé des Finances, et Jean-Pierre Cron, Maire-Adjoint chargé du Patrimoine et du cadre de vie, de l'Environnement répondront à toutes vos questions à partir du 27 mars 2006, sous forme de vidéo, sur cette même adresse. A vos souris et bonne fête ! ■ www.charenton.fr

www.fete-internet.fr
lien blog
<http://charenton.en-fete.org>



EN BREF

◆ COMITÉ DE JUMELGE GRANDE BRETAGNE

Fêtez la Saint Patrick!

Vendredi 17 mars à la Verrière de Bercy, le Comité de Jumelage organise pour la première fois une soirée concert pour fêter le Saint patron des Irlandais. Dès 19h30, retrouvez Pierre Delmas, auteur-compositeur aux refrains pop et textes intimistes, et à 20h30, les sons du bouzouki, de l'uilleann-pipes (cornemuse irlandaise), du tin whistle ou encore du bodhrán des "Spencil Hill", un groupe francilien passionné de musiques irlandaises.

Entrée : 20 € (sur réservation) ou 25 € (sur place dans la limite des places disponibles).

Rens.: 06 12 16 42 21

Réservations et retrait des places à la Maison des Associations de 19h30 à 20h30 les 15 et 16 mars.

◆ TROIS LIEUX OUVERTS AU PUBLIC AVEC ACCÈS INTERNET GRATUIT

Bibliothèque

Paul d'Espinassous

36, quai des Carrières

Tél. 01 46 76 69 00

Bibliothèque Jacques Soustelle

7-9, rue du Nouveau Bercy

Tél. 01 46 76 65 00

Aux horaires d'ouverture des bibliothèques

Pôle intercommunal de l'Economie et de l'Emploi (Espace Toffoli)

12, rue du Cadran

Tél. 01 46 76 50 00

Du lundi au vendredi de 9h à 12h sur RDV

Retour en images sur les séjours d'hiver

Enfants et adolescents charentonnais partis avec l'Aliaj ont bien profité de leur vacances d'hiver à Aussois en Savoie à Molines dans les Hautes Alpes et à Châtel en Haute Savoie. Ski, balade en chiens de traîneau... de bons souvenirs pour chacun d'eux! ■



Vacances d'été : il est temps de s'inscrire !

Ça va bouger cet été pour nos jeunes Charentonnais !
En effet, il y a dans le guide des séjours 2006 de quoi
satisfaire tous les goûts.



A noter cette année une touche culturelle marquée par la découverte de l'ambiance du festival d'Avignon ou, sur des destinations plus lointaines, un périple au cœur de la civilisation égyptienne.

Retrouvez tous les détails des séjours et les conditions d'inscription dans le Guide de l'été 2006 ! Les inscriptions ont lieu du 27 mars au 7 avril 2006.



Amateurs de farniente au soleil, accros de sports, tous seront comblés par la diversité des activités proposées dans les différents séjours des mois de juillet et août.

Comme chaque année, la Ville et l'Aliaj travaillent de concert pour que chaque jeune profite au mieux de ses vacances et passe un bel été. Le Service Enfance se charge des plus jeunes : les 4-12 ans auront de quoi s'amuser, apprendre et découvrir avec notamment des séjours à La Baule, à Rouffiac, à Quiberon... Sports, aventures, découvertes scientifiques, croisière et soleil sont également au rendez-vous.

De son côté, l'Aliaj s'occupe des plus grands avec les 11-17 ans. Nos ados ne manqueront pas de choix avec des destinations comme les Pyrénées Orientales, le Cap d'Agde ou l'Ile d'Yeu en Vendée.

Pour les séjours Aliaj (11/17 ans), les inscriptions ont lieu à partir du 27 mars 2006 et jusqu'au départ selon les disponibilités du moment. ■

Service Enfance

16, rue de Sully
Tél. 01 46 76 47 75 / 84 /86
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h
et de 13h15 à 17h15
Fermeture le mardi après-midi

Aliaj

Ile Martinet
Tél. 01 45 18 32 64 ou 01 45 18 32 60
Du lundi au vendredi de 10h à 13h
et de 14h à 19h

Vie du collège

Prévention tabac

Les 30 mars, 4 et 6 avril, des intervenants de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie parleront aux collégiens de 4^{ème} du tabac et de ses dangers.



Réunion des parents d'élèves de 5^{ème}

Concernant le choix de la seconde langue vivante et des options européennes, jeudi 30 mars à 18h au collège La Cerisaie.

Séjour linguistique

Du 3 au 7 avril, les jeunes des classes d'italien de 4^{ème} et 3^{ème} partiront à Borgo Val di Taro, notre ville jumelle.

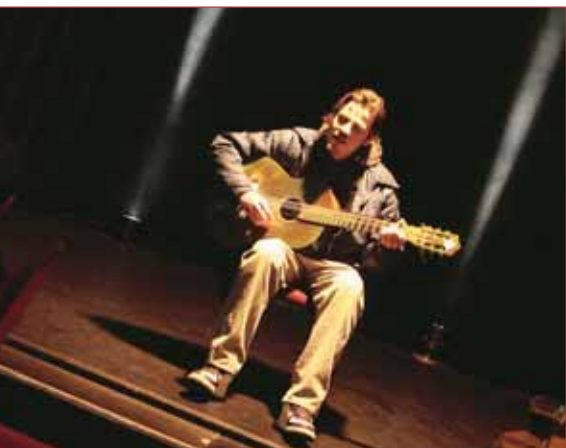




Le slam a donné de la voix et de la poésie

Cette forme de poésie interactive est née à Chicago aux Etats-Unis dans les années 80. "To slam" signifie "frapper, marquer". Il s'agit ici de marquer, de scander le texte, de balancer des mots qui rebondissent aux oreilles. Le slam donne la parole à celui qui la veut, le temps d'un texte, quel que soit son style.

A Charenton, cette poésie urbaine et orale a donné de la voix les 24 et 25 février derniers au foyer-bar du Petit t2r, dans le cadre de "Poésie en liberté" organisée par la Compagnie du Fa, en partenariat avec les bibliothèques municipales et les équipements culturels. Ces soirées slam, organisées par Franck Payonne et Smaïl, ont permis à chacun de dire son poème, avec ou sans texte écrit. Du poète urbain à l'acrobate des mots, en passant par le jeune novice, tout le monde a pu monter sur scène et s'exprimer sur son thème d'inspiration. Lectures, improvisations, jeux de scènes, hip-hop... un véritable moment de partage de textes, d'émotions, de mots mis en poésie. ■



Tri sélectif

Depuis le 2 mars, la collecte hebdomadaire du verre à Charenton a lieu tous les jeudis entre 9h30 et 16h30, afin de répondre à la demande de nombreux Charentonnais.

En application des anciens contrats de collecte des ordures ménagères, la collecte du verre avait lieu tous les 15 jours. En réorganisant le ramassage simultanément sur Charenton

et Saint-Maurice, avec l'objectif de réaliser des économies d'échelle, elle est devenue hebdomadaire et se déroulait le samedi matin. La mise en pratique de cette nouvelle disposition a révélé que la collecte du verre le samedi posait des difficultés pour les gardiens d'immeubles, mais aussi pour les particuliers, parfois réveillés le samedi matin par le passage relativement bruyant des bennes.

Alerté par plusieurs Charentonnais et par de nombreux gardiens d'immeubles, Jean-Marie Brétillon a pris le parti de changer le jour réservé à la collecte du verre à Charenton, en renégociant le contrat signé avec l'entreprise qui en est chargée.

La collecte du verre a désormais lieu tous les jeudis entre 9h30 et 16h30. Un nouveau calendrier de collecte

sélective vous a été distribué, prenant compte de ces nouvelles dispositions. ■

Retrouvez les consignes de tri sur le site Internet de la ville : www.charenton.fr



Le ramassage hebdomadaire du verre permet d'augmenter le tonnage collecté.



↓ Abattage d'arbres rue de Paris

Les 13 et 14 février, dix-huit platanes ont été abattus rue de Paris, pour raison de sécurité. En mauvaise santé, ils risquaient de tomber sur la chaussée. De nouvelles plantations auront lieu fin mars, début avril. ■



Régis Léger

dessine pour sa ville



Agé de 18 ans, Régis Léger est en première année de BTS à l'Ecole Supérieure Estienne des arts et industries graphiques à Paris. Il met son talent au service d'Aliaj. Du talent, rien que du talent...

Régis est en section communication visuelle à l'Ecole Supérieure Estienne, un domaine qui lui plaît, car il apprend à lier ses dessins aux outils informatiques de graphisme (logiciels Photoshop, Illustrator...). C'est cette alliance de supports à la fois créatifs et techniques qui l'intéressent tout particulièrement.



■ La valeur n'attend le nombre des années

Son talent est indéniable et il le met à profit pour sa ville, au sein de l'Aliaj. Cela a commencé très tôt. Elève au collège La Cerisaie, il a été lauréat d'un concours organisé par la Municipalité il y a près de 6 ans. Son dessin, sélectionné afin d'illustrer l'opération "Ville Propre", avait été affiché dans toute la ville. Puis, il prend des cours de hip-hop avec l'association charentonnaise Aliaj

et découvre "Ado-Plume", le journal du collège rédigé par les élèves sous la direction d'Aliaj. *"Pendant deux ans, j'ai fait les illustrations du journal, puis j'ai gardé contact avec l'Aliaj à qui je présentais mes carnets de croquis chaque année au Forum des associations"*, ajoute Régis.

Un bon contact et des dessins qui ont plu car Régis a ensuite réalisé la carte de vœux 2005 d'Aliaj, puis une affiche pour la cinémathèque du collège, ensuite les illustrations de la plaquette d'information d'Aliaj 2005/2006 et celles des pages d'Aliaj sur le site de la ville. *"Dans mes travaux pour l'Aliaj, je réalise un graphisme adapté à la jeunesse. J'ai progressé au fil des années. Cette expérience m'apporte beaucoup, c'est valorisant et encourageant de finaliser des projets!"*

Régis s'adonne depuis peu à la peinture. Il vient d'exposer une de ses œuvres au 53^{ème} Salon de Charenton. Prochaine réalisation: l'illustration de futures pages du site du Conseil Municipal des Jeunes. Plus tard, peut-être les Beaux-Arts de Paris et pendant ce temps, son talent s'exprime pleinement à... Charenton. ■



“Le Grand Nettoyage”, une opération à succès

Le 23 février, les services de la Ville ont procédé à un grand nettoyage de la Villa Bergerac et de la rue Saint-Pierre, pour la plus grande satisfaction des riverains.

Toute la journée, les services de la voirie, des espaces verts, la police municipale ainsi que des entreprises de nettoyage, ont collaboré efficacement pour mener à bien ce grand nettoyage de quartier, sous le regard attentif de Jean-Pierre Cron, Maire-Adjoint chargé du Patrimoine et du Cadre de Vie.

Nettoyage approfondi du square du 11 novembre, des trottoirs et des chaussées rue Saint Pierre et Villa Bergerac, enlèvement des graffitis, nettoyage du

mobilier urbain et des candélabres, vérification des panneaux de signalisation, reprise du marquage au sol des passages piétons... tout a été passé en revue et nettoyé en profondeur. Ce fut également l'occasion de repérer une dizaine de véhicules “ventouses”, en stationnement illicite, qui seront enlevés prochainement. ■

“Le nettoyage, c’est notre affaire ... la propreté, c’est l’affaire de chacun ! Gardez votre ville propre !”

Prochaines opérations “Le Grand Nettoyage”

Jeudi 30 mars

Rues Winston Churchill et Marius Delcher

Jeudi 27 avril

Rues de Conflans, Pasteur et Jean Pigeon

Jeudi 18 mai

Rue de l’Archevêché et Villa Saint-Pierre

Jeudi 29 juin

Quai des Carrières (en partie), rues du Cadran et de l’Embarcadère

Les riverains des rues concernées seront informés à l’avance par courrier, papillonnage sur les voitures et par voie d’affichage dans le quartier. Ils devront déplacer leur véhicule, car le stationnement sera interdit toute la journée, dans les rues concernées par “Le Grand Nettoyage”.

Le dossier du dernier Charenton Magazine, consacré aux nouvelles modalités du stationnement, a suscité de nombreuses questions et demandes d'informations complémentaires. Nous en avons sélectionné trois que nous publions ici et auxquelles le Maire apporte une réponse.

Le stationnement en questions

Monsieur le Maire,

Je suis charentonnaise et je viens de lire votre article sur le stationnement. J'ai pu voir dans les papiers justificatifs pour avoir la carte Moneo de stationnement que la taxe d'habitation était nécessaire. Mais je suis locataire et dans l'appartement depuis octobre dernier. Une facture EDF/GDF suffit-elle alors? Ou le contrat de bail?

Julie M.

Monsieur le Maire,

Je suis concerné par la carte résidant zone verte mais je n'ai pas encore bien compris comment elle va fonctionner et comment son système de rechargement va prendre en compte l'abonnement. D'autre part, lorsque je rentre tard le soir, il m'arrive de tourner longtemps avant de trouver une place, parfois loin de mon domicile. Est-ce que la carte résidant va me garantir de toujours trouver une place?

Jean C.

dant persuadé qu'elle va contribuer à améliorer le stationnement car certains emplacements ne pourront plus, comme par le passé, être occupés toute une journée durant. ■

Monsieur le Maire,

Habitant en zone rouge et sachant que les places sont limitées, je me demande si ma carte de stationnement me permettra de stationner librement et de manière illimitée le long de la rue de Paris. Ce plan de stationnement n'est-il pas censé donner la priorité aux Charentonnais?

Marie L.

sur ces emplacements. Il suffit de prendre une carte résidant (mensuelle, hebdomadaire ou à la journée) vous permettant de vous garer en zone verte. ■

Madame,

Pour les Charentonnais arrivés récemment et qui ne pourraient pas produire la taxe d'habitation, le contrat de bail et une facture EDF de moins de 3 mois suffiront pour obtenir la carte résidant Moneo. Vous pourrez produire ces documents ainsi que votre carte grise dès le 2 mai prochain, date d'ouverture des points de délivrance de la carte. ■

Monsieur,

La carte résidant Moneo est en fait un porte-monnaie électronique qu'il faut recharger et qui vous permettra, en l'insérant dans l'horodateur, de bénéficier du tarif résidant mensuel de 24 €. Le but des nouvelles dispositions est bien sûr de donner la priorité aux Charentonnais en évitant les fameuses voitures "ventouses". Mais le stationnement est une tolérance et non un droit. De ce fait, la carte résidant Moneo n'est pas une garantie de trouver une place libre. Je suis cepen-

Madame,

La rue de Paris est effectivement en zone rouge, privilégiant ainsi le stationnement de courte durée et la rotation des véhicules. Il importe en effet que, pour les rues commerçantes, l'accès des clients aux commerces soit facilité. C'est une mesure à la fois pour les clients et pour les commerçants. Vous ne pourrez donc stationner de manière "illimitée"

Coupure de gaz

Monsieur le Maire,

J'ai été victime, ainsi que plusieurs habitants du quartier de Bercy d'une longue coupure de gaz le 16 février sans explications. Que s'est-il passé?

Isabelle M.

Chère Madame,

Nous avons eu confirmation par les services d'EDF/Gaz de France qu'un incident sur une canalisation moyenne pression en acier a provoqué le déclenchement d'un organe de sécurité, entraînant la coupure de l'alimentation en gaz de 480 clients au 4 quai de Bercy.

Afin de pouvoir réparer au plus vite la fuite sur le réseau, les équipes de Gaz de France ont été contraintes de couper l'alimentation de 400 usagers supplémentaires de 16h à 20h. Tout a ensuite été rétabli.

La cause de cet incident reste à ce jour indéterminée mais la canalisation concernée est surveillée périodiquement. Gaz de France nous a adressé des excuses que je vous transmets bien volontiers ainsi qu'à l'ensemble des riverains concernés. ■

EN BREF

▶ RECTIFICATIFS
GUIDE PRATIQUE

Malgré toute la vigilance dont nous avons fait preuve, certaines informations publiées dans le guide pratique de la Ville sont erronées ou manquantes. Nous vous prions de bien vouloir nous en excuser.

ASSOCIATIONS

Solidarité P.93

SOS Familles Emmaüs

10, rue Paul Eluard

Tél. 01 43 95 56 16

Fax. 01 45 18 06 45

COMMERCES

Agences immobilières P.136

DBI CONSEIL

N'est plus domiciliée à Charenton

LOISIRS

Agences de voyages P.124

Thomas Cook

Responsable d'agence :

Nathalie Fleurot

81, rue de Paris

Tél. 01 41 79 39 80

Fax. 01 41 79 39 89

www.thomascook.fr

LA SANTÉ

Psychologues P.156

Shahnaz DIGARD

Psychologue clinicienne D.E.S.S.

Thérapeute du couple et de la famille

29, av. Mal de Lattre de Tassigny

Tél. 01 48 93 39 97

Ostéopathes

Philippe JEAND'HEUR

n'est pas médecin, mais ostéopathe ainsi

que Pierre JEAND'HEUR

12, rue Arthur Croquette

Tél. 01 43 68 18 40

Pédicure-Podologue .156

AUGY

41, rue Gabrielle

Tél. 01 43 75 64 35



Le projet du PLU arrêté en Conseil municipal

Après une ultime réunion de synthèse en novembre 2005 au Théâtre des 2 Rives, le Conseil municipal se prononcera sur le projet du PLU le 30 mars prochain.

■ Les prochaines étapes

Après ce passage en Conseil municipal, la Ville transmettra ensuite son PLU pour avis aux personnes publiques associées, qui disposeront de 3 mois pour faire part de leurs remarques. En effet, le PLU détermine de façon réglementaire les décisions prises en concertation, en fonction également de l'accord d'autres collectivités ou entreprises publiques.

Puis, une mise à l'enquête publique aura lieu en octobre 2006 : un commissaire-enquêteur sera présent au Service Urbanisme de la Ville, afin de recueillir sur un registre, l'avis des Charentonnais sur l'ensemble du dossier PLU.

La population sera informée de cette procédure dès l'été prochain. L'approbation du PLU aura lieu au plus tard au début de l'année 2007. ■

Exercice de démocratie de proximité, l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme s'est inscrite dans une vraie démarche collective de concertation, pour dessiner ensemble le Charenton de demain, en matière d'aménagement urbain, de circulation, d'environnement, d'économie et de transports urbains. Le 30 mars à 19h30, les Charentonnais pourront assister au Conseil municipal qui arrêtera définitivement le projet du PLU.

L'ense À CHA



enseignement RENTON

Si les lois de décentralisation ont confié la gestion des écoles maternelles et primaires à la commune, celle des collèges au département, celle des lycées à la région, l'Etat demeure seul responsable de la

pédagogie d'un bout à l'autre de la chaîne. Les familles n'étant pas toujours informées de ces distinctions administratives, la Municipalité a souhaité regrouper, dans ce dossier, l'ensemble des informations utiles aux Charentonnais dans le domaine scolaire.

Dans le domaine scolaire, il est important de distinguer ce qui relève de la com-

pétence propre de la ville, du département et de la région, tout en sachant que l'aspect pédagogique (ouvertures / fermetures de classes, enseignement dispensé, rémunération des professeurs et des instituteurs) relève de l'Etat, en l'occurrence du Rectorat et de l'Inspection d'académie.

Le Conseil régional est en charge des lycées et des centres de formation et d'apprentissage : construction, reconstruction, extension, entretien, équipement, fonctionnement.

Le Conseil général est en charge des collèges : construction, reconstruction, extension, entretien, équipement, fonctionnement.

Quant aux communes, leur responsabilité porte sur les écoles primaires et maternelles depuis la loi Ferry de 1881.

La Ville de Charenton s'occupe ainsi du fonctionnement de 11 écoles (6 maternelles et 5 primaires). La Mairie intervient également dans la définition de la carte scolaire et gère les activités annexes qui concernent le périscolaire.

Retour sur les actions de la Mairie ces dernières années

2 430 enfants sont scolarisés en 2006 à Charenton (980 en maternelle et 1 450 en primaire).

Scolaire (Investissements)

Travaux de modernisation de l'école Aristide Briand

L'école Aristide Briand a fait l'objet d'importants travaux depuis 1999 (locaux modernisés, volumes des classes augmentés, espaces ateliers et bibliothèque créés). Ils se sont achevés fin 2005 par la rénovation totale des sous-sols transformés en salles de sport : une grande salle de 200 m² ainsi que deux salles polyvalentes sont à la disposition de l'école pour l'enseignement sportif et musical. Les centres de loisirs et associations sportives bénéficient également de ces salles pour leurs activités. Un ascenseur dessert tous les niveaux de l'école, la rendant ainsi accessible aux personnes handicapées. Le Conseil général du Val de Marne a apporté une participation de 75 000 € aux frais de ces travaux. Les élèves du collège La Cerisaie disposent de ces espaces de sport sur certains créneaux horaires.

Coût de l'ensemble des travaux depuis 1999 : 8 157 493 € à la charge de la ville.



Reconstruction de l'école de Conflans

de juillet 2002 à décembre 2003 pour un coût global de 7 060 000 €.

Informatisation dans les écoles

22 classes de CM2, CM1 et CLIS ont été dotées en 2005 de deux micro-ordinateurs neufs, soit un total de 44 postes munis de lecteurs DVD permettant de graver des CD-Rom, d'écrans plats, d'une imprimante couleur et de l'accès Internet. Coût de l'opération : 69 639 €.

D'autre part, une seconde phase d'installation s'achève ce premier semestre 2006 avec la mise en place, dans chaque classe de CE2, de deux micro-ordinateurs et d'une imprimante couleur. En 2007, il est prévu de finaliser l'équipement informatique des écoles dans les classes de CP et CE1.

Tous les directeurs d'écoles primaires et maternelles sont équipés d'un logiciel qui leur permet de suivre les fichiers scolaires en lien avec le Service Education de la Ville.

Entretien courant des bâtiments : 725 000 € par an (chauffage, eau et assainissement, électricité, peintures, fournitures d'entretien...).



■ Des moyens importants

Personnel mis à disposition dans les écoles

La municipalité a souhaité qu'une ATSEM (Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles) soit présente dans chaque classe maternelle. Il y a également un agent d'entretien, les services d'une société de nettoyage dans chaque école primaire ainsi que des gardiens. Cet effort se traduit par des dépenses en personnel importantes mais nécessaires pour le bien-être des élèves charentonnais.

Sécurité

10 agents municipaux assurent la sécurité des enfants tous les jours aux sorties d'écoles le matin, le midi et l'après-midi.

Les cars municipaux

Deux cars municipaux sont mis chaque jour à disposition des écoles pour assurer les déplacements des élèves jusqu'aux structures sportives et pour les sorties pédagogiques.

Sport

Gymnases et piscine sont mis à disposition des écoles. La Ville accorde une subvention de 10 000 € aux clubs intervenants dans le cadre scolaire pour des projets élaborés en partenariat avec les enseignants.

Domaine culturel

5 intervenants dumistes* sont rémunérés par la Ville et interviennent dans toutes les écoles, des maternelles, grandes et moyennes sections, au CM2, à raison d'une séance par semaine.

A Noël, tous les enfants des maternelles reçoivent un jouet et assistent à un spectacle (coût pour la Ville : 11 500 €). D'autre part, la Ville offre un dictionnaire à tous les élèves en fin de primaire (coût : 7500 €).

Ateliers d'art : 2 108 élèves ont bénéficié en 2005 de séances ateliers d'art organisées par l'Espace Art et Liberté.

Crédits de fonctionnement accordés aux écoles

Chaque directeur d'école maternelle et primaire dispose d'un crédit pour l'achat de matériel pédagogique (coût total à charge de la Ville : 106 000 €).

Classes de nature

11 à 13 classes partent chaque année. La Ville participe aux frais de séjours à hauteur de 50 à 80 %.

Coût à la charge de la Ville : 110 000 €

* Diplôme Universitaire de Musicien Intervenant



Périscolaire

Restauration scolaire

1 665 enfants en moyenne déjeunent chaque jour à l'école. Un service restauration a été créé afin de veiller au respect du cahier des charges et à l'application des normes d'hygiène. Le coût d'un repas à charge de la ville revient à 4,76€. Le taux de participation des familles est de 38% (réf. 2004).

Les tarifs de cantine pour l'année 2006:

- minimum 1,01€, maximum 3,92 €

Une réduction supplémentaire de 10% est appliquée sur le prix du repas à partir de 3 enfants à charge.

Accueil du soir en maternelle

Tous les soirs, 230 enfants dont les deux parents travaillent sont pris en charge par la Ville de 16h30 à 18h30 (goûter fourni). Le tarif minimum est de 1,05 € et le tarif maximum, calculé en fonction du nombre d'enfants, s'élève de 2,41 € à 3,82 €.

Etudes surveillées

En moyenne 260 enfants des classes primaires restent chaque soir en étude surveillée.

Activités du soir en primaire

Une fois par semaine jusqu'à 18h, en collaboration avec un club sportif ou une association, 557 enfants découvrent une activité sportive.

Centres de loisirs

Depuis janvier 2006, l'accès en centres de loisirs est possible en demi-journée sur l'ensemble des centres (121 enfants sont concernés à ce jour). Par ailleurs, 497 enfants bénéficient de l'accueil des centres de loisirs à la journée.

La Ville met à disposition un personnel d'animation qualifié pour encadrer l'ensemble de ces activités.

Les séjours

Organisés pendant les vacances d'hiver, de printemps et d'été, ils sont pris en charge par la Ville pour les 6-12 ans et par l'association Aliaj pour les 11-17 ans. En 2005, 295 jeunes ont bénéficié de ces séjours. ■

Maquette du futur lycée de Charenton



Enfin, un lycée et un second collège !

Un lycée d'enseignement polyvalent sera construit d'ici la rentrée 2009 à l'angle de la rue de l'Embarcadère et du quai des Carrières. En 2003, la Ville avait fait l'acquisition de ce terrain pour un coût de 5,3 millions d'euros. Ce terrain a été mis à la disposition du Conseil régional d'Ile-de-France, la construction des lycées faisant partie de ses compétences. La Ville reste donc dépendante de la Région sur les délais de construction de ce futur lycée. Avec l'actuel collège La Cerisaie déjà très chargé et face à la montée attendue des effectifs, la Ville avait évoqué plusieurs hypothèses en lien avec le Conseil général, notamment celle de récupérer le terrain de l'actuel LEP Jean Jaurès pour y construire un deuxième collège. Au cours d'une réunion qui a rassemblé Alain Desmarest, Vice-Président du Conseil général chargé des collèges, Marc Bablet, Inspecteur d'Académie, Jean-Marie-Brétillon, Maire de Charenton, Marie-Hélène Magne, Conseillère municipale déléguée à l'enseignement secondaire, ainsi que les représentants des parents d'élèves, la direction et les enseignants du collège La Cerisaie, cette

solution a été confirmée avec l'inscription d'un crédit de 20 millions d'euros. Le Conseil régional accepte de céder le terrain du LEP Jean Jaurès à la Ville qui, elle, le mettra à disposition du Conseil général. Par l'intermédiaire d'Alain Desmarest, ce dernier a officialisé la construction sur cet emplacement d'un nouveau collège. Afin de réduire autant que possible, les délais de construction, les études préalables seront entreprises dès que possible pour envisager une rentrée de collégiens en 2011.

Il restera à gérer la montée des effectifs lors des rentrées scolaires 2010 et 2011. L'Académie propose que quelques classes puissent rejoindre le collège Edouard Herriot à Maisons-Alfort. Dans cette hypothèse, la Ville, en plein accord avec les parents d'élèves, exigera que cette mesure provisoire ne concerne que des élèves de 3^e. ■

Calendrier prévisionnel

Rentrée scolaire 2009

Ouverture du lycée de Charenton

Juin 2009

Lycée professionnel Jean Jaurès disponible

Rentrée scolaire 2011

Ouverture du 2^{ème} collège

3 QUESTIONS

à Pierre Miroudot, Maire-Adjoint chargé de la Vie Scolaire, de l'Environnement de l'enfant et de la Jeunesse



Charenton Magazine : Comment définiriez-vous votre rôle de Maire-Adjoint chargé de la Vie scolaire au sein de la Municipalité ?

P.M : Mon rôle consiste à mettre en œuvre tous les moyens disponibles pour le bien-être des enfants, qui pour beaucoup passent de longues journées en collectivité.

Cela se traduit par une écoute permanente des équipes pédagogiques et des parents d'élèves ainsi qu'une présence à tous les conseils d'écoles.

D'autre part, des réunions régulières avec les directeurs d'écoles permettent d'aborder des sujets précis sur le fonctionnement des établissements, mais aussi de créer un lien avec les autres services de la Ville tels que la culture, les sports, etc...

De plus, je travaille fréquemment avec les représentants des fédérations de parents d'élèves afin de traiter ensemble des problèmes précis du ressort de la Mairie.

Ce sont également de nombreux rendez-vous avec les familles pour trouver ensemble la solution la plus adaptée à leur situation et à leurs problèmes, tels que des demandes de dérogation du secteur scolaire.

Enfin des liens étroits avec l'Inspecteur de l'Education Nationale et ses adjoints spécialisés (sport et activités culturelles) permet d'adapter les écoles aux évolutions des quartiers, pour optimiser les effectifs et la carte scolaire, et donc pour négocier des ouvertures de classes quand cela est indispensable ou éviter des fermetures.

Mon action porte également sur la recherche de partenariats et de mise en commun de moyens entre les équipes pédagogiques et d'animation des centres de loisirs, afin d'améliorer les conditions d'accueil des enfants sur le temps du déjeuner, les activités du soir et les études surveillées, domaines dont la Ville est responsable.

L'essentiel reste la recherche et le maintien de lignes budgétaires significatives pour couvrir un maximum d'actions : le fonctionnement et le matériel informatique, le financement des classes de découvertes, les activités artistiques et sportives, ainsi que les aides diverses (cars, personnel pour les bibliothèques etc).

C.M : Quels sont les réalisations et projets de la Ville en matière d'enseignement ?

P.M : Une part importante du budget de la Ville est destinée au domaine scolaire. Celui-ci est considéré comme prioritaire par l'équipe municipale. Les bâtiments des écoles de la ville sont de grande

qualité. Ils sont tous quasiment neufs ou rénovés et leur niveau d'équipement est bien plus élevé que la moyenne du département. Je fais référence notamment aux ateliers qui ont été créés et à l'équipement informatique dont disposent dorénavant les classes de CE2, CM1, CM2 et CLIS. En 2007, les CP et CE1 seront également équipés et une réflexion est engagée concernant les maternelles.

C.M : Que pouvez-vous nous dire sur l'état d'avancement du projet de construction d'un nouveau collège à Charenton ?

P.M : Bien que du ressort du département, de nombreuses réunions ont eu lieu à l'initiative du Maire, tant avec le Rectorat et l'Inspection Académique, qu'avec le Conseil Général et les parents d'élèves, afin de proposer, discuter et envisager toutes les solutions possibles pour le deuxième collège. Aujourd'hui, le seul projet retenu par l'ensemble des parties concernées, est l'utilisation du terrain du LEP Jean Jaurès lorsqu'il sera libéré en 2009.

Cette solution représente un effort important de la part de la Ville, car le terrain du LEP aurait pu tout aussi bien être utilisé par exemple pour la réalisation d'une maison médicalisée, ou pour une opération immobilière intégrant des équipements municipaux et permettant de financer une partie du terrain du nouveau lycée. Mais la Ville a décidé de mettre ce terrain à disposition du département pour accueillir un nouveau collège. Bien entendu, il faut travailler maintenant sur la période transitoire, négocier, ne pas transiger et rester très vigilant sur les conditions d'accueil des enfants de Charenton qui pourrait se faire à Maisons-Alfort, si cette hypothèse est retenue par l'Inspection d'Académie.



L'avis de la PEEP et de la FCPE

**Charenton Magazine
a recueilli le point de vue
des représentants des
fédérations de parents
d'élèves.**

■ **Frédéric Astié, Président
de la fédération des
parents d'élèves de
l'enseignement public
(PEEP)**

"Notre association locale, en toute indépendance, se veut la porte-parole de toutes les familles. Nous contribuons au développement d'une école publique et laïque fondée sur la tolérance et le respect de chacun. Nous devons être une force de réflexion et de proposition permanente et pour cela nous avons également besoin de trouver des interlocuteurs compétents et attentifs.

Sur ce point à Charenton, force est de reconnaître que le dialogue est toujours possible et constructif, même lorsque les idées se confrontent. Il suffit de regarder l'ensemble des écoles, maternelles et primaires pour constater, au-delà de la qualité des infrastructures, que nous sommes toujours arrivés à trouver un consensus, où seul l'intérêt des enfants a été retenu.

Charenton possède des écoles dignes de ce nom depuis la construction de la nouvelle maternelle de Conflans. Le futur lycée viendra compléter notre dispositif

scolaire et il nous appartient dans un effort collectif de tout mettre en œuvre afin d'obtenir sur notre commune un deuxième collège, principal objectif en terme d'infrastructure scolaire de ces prochaines années.

C'est dans cet esprit de solidarité que nous nous tiendrons aux côtés de la municipalité qui aujourd'hui semble parfaitement consciente de cette nécessité."

■ **Jean-Pierre Coornaert,
Coordinateur de l'union
locale de la fédération des
conseils de parents d'élèves
(FCPE)**

"Nous sommes là pour relayer les *desiderata* des parents d'élèves tout en sachant que les compétences de chacun sont partagées. On ne choisit pas les enseignants à la place de l'Education nationale, par contre la rénovation des locaux, le fait que les bâtiments soient bien chauffés ou la mise en place d'un suivi du déjeuner des enfants et la qualité des aliments à la cantine sont du ressort de la Ville. A Charenton, une cellule de concertation où les parents ont leurs mots à dire a été mise en place sur tous ces sujets. Depuis, beaucoup de choses ont été faites. C'est le fruit d'une dynamique commune avec notamment le Maire, Jean-Marie Brétilon et le Maire-Adjoint, Pierre Miroudot. Nous les rencontrons très souvent et trouvons des solutions ensemble. Nous sommes tous allés à l'école et nous sentons donc tous concernés !" ■



Notre Dame des Missions

Notre Dame des Missions étant sous contrat d'association, la Ville participe aux frais de fonctionnement des maternelles et primaires (forfait par élève charentonnais de 702 € par an en 2005). Elle participe également aux classes transplantées à hauteur de 50%, accorde une aide à la démission de 59,10 € par année pour chaque élève charentonnais et offre, comme pour les enfants d'écoles publiques, un jouet à Noël pour chaque enfant de maternelle et un dictionnaire en fin de primaire. Notre Dame des Missions compte 448 élèves dont 391 charentonnais en maternelles et primaires.

Séjours éducatifs : chaque élève charentonnais du secondaire (collèges, lycées public et privé) dispose d'une subvention municipale de 30 à 46 €, bien que ces établissements ne dépendent pas de la Ville proprement dite. Coût : 20 000 € par an.

Foyers socio-éducatifs : la Ville participe également au fonctionnement des foyers socio-éducatifs du collège La Cerisaie et du LEP Jean Jaurès à hauteur de 2500 € par an.

EN BREF

ASSOCIATION DES FAMILLES DE CHARENTON

Bourse aux vêtements

La bourse aux vêtements printemps/été 2006 a lieu du lundi 20 mars au mercredi 29 mars.

Elle demeure le rendez-vous incontournable de nombreux Charentonnais deux fois par an pour les collections de printemps/été et d'automne/hiver. Elle reste ouverte à tous (adhérents et non adhérents de l'AFC) à l'Espace Toffoli aux jours et horaires suivants :

Mardi 21 mars : 16h-21h
 Mercredi 22 mars : 11h-20h
 jeudi 23 mars : 11h-19h
 vendredi 24 mars : 11h-19h
 samedi 25 mars : 11h-18h

Attention : dépôt des vêtements (il est demandé aux familles d'être adhérentes) lundi 20 mars de 8h30 à 19h30 à l'Espace Toffoli et reprise des inventus mercredi 29 mars de 10h à 20h.

Groupe de parents d'enfants de 0 à 3 ans

L'Association des Familles de Charenton vous invite à partager votre expérience de parents avec d'autres parents et des professionnels de la psychologie de la petite enfance, mardi 28 mars, de 20h30 à 22h, 4, rue de la Mairie - Porte C, rez-de-chaussée. D'autres réunions sont programmées tous les 4^{èmes} mardis du mois.

Brocante des familles

La célèbre brocante organisée par l'AFC a lieu dimanche 9 avril 2006 de 8h à 19h, place Aristide Briand.

Rappel : les inscriptions pour un stand ont lieu jusqu'au 17 mars les mercredis, jeudis, vendredis de 14h à 18h à l'AFC. (20€/ml)

Association des Familles de Charenton
 16, rue Victor Hugo
 Tél. 01 48 93 09 55
www.charentonlepont.fr/afc

STAGES ALEC

Samedi 25 mars
 Stage céramique et peinture sur soie pour enfants.
 Renseignements : 01 43 68 91 76

Jobs d'été l'Aliaj prend les devants



Depuis le mois de mars, le Point Information Jeunesse d'Aliaj accompagne les jeunes Charentonnais dans leur recherche d'emploi pour l'été 2006.

Membre actif du Réseau Information Jeunesse du Val-de-Marne, en étroite collaboration avec le CIDJ de Paris, le Point Information Jeunesse d'Aliaj, véritable lieu "Ressources Jeunes", accueille, informe et oriente les jeunes charentonnais sur des questions qui les concernent dans leur quotidien et pour leur avenir. Il organise régulièrement des actions de prévention à destination des

collégiens sur la sécurité routière ou la violence, ainsi que des formations BAFA, groupes de paroles, service baby-sitting.

Opération jobs d'été

Actuellement et jusqu'à fin juin, l'équipe du PIJ aide à la recherche d'un job. Elle explique les points essentiels qu'un CV doit mettre en évi-

dence, ainsi que les impératifs de construction et de présentation d'une lettre de motivation. De plus, le PIJ invite les jeunes charentonnais à se rendre aux "Journées nationales Jobs d'été" les mardi 28 et mercredi 29 mars 2006 de 9h30 à 17h à la Cité des Sciences et de l'Industrie, une initiative de l'ANPE et du CIDJ, sous le haut patronage du ministre de la Jeunesse, et de la Vie associative.

Autre rendez-vous : mercredi 5 avril à la Maison des syndicats à Créteil, où des centaines de jobs dans le département seront mis à disposition. ■

Cité des sciences et de l'industrie

30, avenue Corentin-Cariou
 75019 Paris
 M° Porte de la Villette

Maison des syndicats

11-13 rue des Archives
 94000 Créteil

Point Information Jeunesse

Aliaj - Ile Martinet
 BP 40023
 94 221 Charenton le Pont
 Tél. 01 45 18 32 65
 Fax. 01 43 76 81 98
www.aliaj.fr

Ouverture

lundi : 14h - 19h
 mardi : 14h-19h
 mercredi : 14h-19h
 jeudi : 14h - 19h
 vendredi : 14h - 19h

PRÉVENTION racket

L'Aliaj organise une action "prévention racket" le 16 mars 2006 au collège La Cerisaie.

EN BREF

► COURS D'INFORMATIQUE

Le Pôle Intercommunal de Développement Economique et de l'Emploi propose deux nouveaux modules aux personnes souhaitant perfectionner leurs connaissances de Windows et dans la création de siteWeb: PROGRAMME

- **Windows Avancé** : entretien et maintenance (nettoyage du disque / défragmentation), sauvegarde sur une partition du disque dur, gestion avancée de l'environnement, gestion des polices. Public concerné : personne ayant une bonne connaissance de l'outil informatique.

- **Création siteWeb** : initiation au langage HTML, création de scripts simples dans Word, création d'un blog.

Public concerné : personne ayant une bonne manipulation de l'outil informatique et une bonne connaissance de Word. Ces modules sont d'une durée de 8h, répartis en 4 sessions de 2h. Horaires des cours : après-midi de 14h à 16h, soir de 18h à 20h.

Tarifs : 55 € (tout public), 30 € (demandeurs d'emploi sur présentation d'un justificatif).

Contact : Souad Benheniche
Tél. 01 46 76 50 00

Pôle Intercommunal
de Développement Economique
et de l'Emploi
Espace Toffoli - 12, rue du Cadran

► NOUVELLES ENTREPRISES
INVICTA COMPOSANTS FRANCE

Négoce et distribution de pièces détachées pour automobiles, poids lourds et engins agricoles

Tél/Fax : 01 43 68 72 92

Port. : 06 07 15 40 13

E-mail : gueryves@numericable.fr

► FAITES-VOUS CONNAÎTRE

Vous êtes une nouvelle entreprise, vous souhaitez paraître dans le Charenton Magazine, contactez Claire Stremler au 01 46 76 50 03

► CONTACTS

Pour contacter Patrick Ségalat, Vice-Président de la Communauté de Communes chargé du développement économique, des transports et des marchés aux comestibles : patrick.segalat@charenton.fr

La Petite Galerie, un nouvel espace d'art

L'ouverture de cette nouvelle galerie d'art rue de Paris, conforte l'attrait des artistes pour Charenton.

Sous les arcades de la rue semi-piétonne, face à la Place Valois, des dessins de nus au fusain marouflés sur toile attirent le regard. Ce sont ceux de Rini Ferhi, styliste diplômée, dont la "petite galerie" a été inaugurée en juin dernier. D'origine hollandaise, charentonnaise depuis plus de 15 ans, elle expose ses œuvres dans cet espace d'art où elle se rend le matin et le soir, lorsque son travail d'agent commercial dans le prêt à porter le lui permet. *"Le vrai dessin me manquait, puis j'ai repris le fusain il y a 4 ans, en participant au cours de "modèles vivants" donné par l'Atelier municipal d'arts plastiques Pierre Soulages. Cela a été pour moi une belle opportunité pour décoller. Ensuite j'ai trouvé l'endroit idéal, rue de Paris!"*

■ Une galerie pour des expositions

"J'essaie de percer à jour ce qu'on voit à peine, ce qui est caché ; ces blessures nobles en dedans", se plaît

à dire Rini Ferhi. Elle a exposé au Salon des Artistes du 20^{ème} arrondissement, également au Carrousel du Louvre dans le cadre du Salon des Beaux Arts, et à l'Espace Art et Liberté lors du 53^e Salon de Charenton. Cet été, elle exposera aux portes ouvertes de la maison des artistes de Charenton et à Saint-Brisson-sur-Loire. Un beau parcours qu'elle réalise seule, au fur et à mesure de rencontres avec galeristes et amateurs. *"C'est important pour moi d'être présente lorsque des gens regardent mes dessins. Je les laisse choisir celui qui leur plaît tout en échangeant sur mon travail, puis je le maroufle* selon la taille qu'ils préfèrent. Une relation authentique et des moments privilégiés se créent à travers l'œuvre".* Rini Ferhi cherche un atelier juste à côté de "La petite Galerie". Elle souhaite également louer cet espace d'Art à un autre artiste. En attendant, on peut parfois la voir créer, le soir, depuis la rue de Paris... ■

* *Maroufler* : coller une toile peinte sur un mur, un panneau de bris, une toile plus forte. On maroufle également du papier sur de la toile.

La Petite Galerie

Location des locaux pour expositions, dédicaces...
Sous réserve d'acceptation des dossiers
44, rue de Paris. rini.ferhi@wanadoo.fr
Tél : 01 43 78 25 28 / 06 75 13 44 56

Vos prochains rendez-vous



Peintures et photographies

A Fleur de peau

Du jeudi 16 mars au samedi 8 avril

Natures mortes et bouquets de fleurs... Michel-Henry aborde ce thème avec poésie et sensibilité, guidé par l'exigence et l'équilibre précaire entre composition et couleur. De jeunes artistes, Sophie Stampfer, Xavier Auffret, Nadine Boisseau, Françoise Garret, Mireille Dubos, Lee Kyu Hwa se dévoilent aussi, interrogeant la nature avec singularité, trouvant dans le thème de l'herbier une source d'inspiration sans cesse renouvelée, s'exprimant par un graphisme exigeant et un lyrisme coloré, cherchant l'essence du sujet au-delà des apparences... La photographie également nous entraîne dans un monde où chaque chose dévoile son intimité avec sobriété.

Vernissage jeudi 16 mars 2006 à 19h.

Visite commentée de l'exposition par Mylène Sarant, professeur d'Histoire de l'Art, samedi 18 mars à 16h.

Espace Art et Liberté
3, place des Marseillais
Du mercredi au samedi de 13h à 18h

Poésie en liberté

Le grand livre de mes nuits

Dimanche 19 mars à 15h et 16h

Spectacle jeune public (5/8 ans) organisé par les bibliothèques municipales. Par la Compagnie "Quelqu'unS". Avec le comédien Jean-Louis Cousseau.

Le décor se résume à un livre géant qui évolue, se transforme. Pendant une demi-heure, le comédien Jean-Louis Cousseau entraîne son public avec beaucoup de fantaisie dans un monde mystérieux, poétique, entre rêve et réalité.

Entrée libre sur réservation

Tél. 01 46 76 69 00

Petit t2r - Théâtre des 2 Rives
107, rue de Paris



Concert d'orgue

Les heures musicales de l'église Saint-Pierre

Dimanche 19 mars à 15h45

Concert d'orgue par Yann Liorzou, titulaire du Grand Orgue de l'Eglise St Denis du Saint-Sacrement à Paris. Retrouvez les œuvres de Bach, Guilman, Saint Saëns, Widor, Vierne et Jongen, sur un ton magistral...

Libre participation.

Eglise Saint-Pierre

Festival Musiques de Notre Temps

Du 24 mars au 2 avril

Chaque année, ce Festival rend hommage à la musique, mettant en perspective les multiples aspects de la création contemporaine, autour de concerts répartis dans les établissements culturels des villes de Charenton, Vincennes et Clamart.

Soirée d'ouverture du festival

Vendredi 24 mars à partir de 18h

Conservatoire André Navarra et à l'Espace Art et Liberté

Kiosk'aperghis

Ensemble Kiosk

Samedi 25 mars à 18h

Théâtre des 2 Rives

La jeune fille & la nouba

Mardi 28 mars à 20h30

Théâtre des 2 Rives

Désert & pamp

Jeudi 30 mars à 20h30

Parcours dans l'univers des Touaregs, du désert et des musiques d'Argentine

Théâtre des 2 Rives

Outre-mémoire

Vendredi 31 mars à 20h45

Ensemble Zellig. Direction : Thierry Pécou

Chapelle de Conflans

Rencontres chant choral

Dimanche 2 avril à 16h et 18h

Organisées en partenariat avec la Mission Voix de l'ARIAM Ile-de-France

Chapelle de Conflans

Informations - Tarifs - Réservations

Tél : 01 46 76 68 00

Conservatoire Municipal de Musique André Navarra - Accès par l'allée des Tilleuls

Espace Art & Liberté - Centre Commercial La Coupole, Place des Marseillais,

Théâtre des 2 Rives - 107, rue de Paris

Chapelle de Conflans - 7, rue de l'Archevêché

ou 11 rue du Séminaire de Conflans

Retrouvez la programmation détaillée du festival sur www.musiquesdenotretemps.org ou sur le site de la ville

www.charenton.fr



A l'affiche au TVO

Yves Duteil

Samedi 18 mars à 20h30

Yves Duteil, un chanteur à voix mais également un chanteur à textes, éternel poète dans l'âme et dans le cœur, l'interprète de "Prendre un enfant par la main" ou du célèbre "Petit Pont de bois" viendra vous conquérir de nouveau avec ce spectacle placé sous le signe de la douceur.

Tarifs : 27 €, 19 €, 13 €, 8 €

**Elizabeth Amato dans
"Tours et Détours"**

Vendredi 7 avril à 20h30

Le parcours initiatique d'une enfant passionnée par les cartes à jouer qui, peu à peu, entre en magie. La magie c'est percer des secrets, c'est



deviner. Et du devin au divin il n'y a qu'une voyelle. Intuition, recherche du féminin, écoute de notre hémisphère gauche, chacun de nous possède le don, il suffit de laisser faire... La plus jolie manipulation est sans doute celle du public.

Tarifs : 27 €, 19 €, 13 €, 8 €
TVO - 49, rue du Mal Leclerc
à Saint-Maurice

A l'affiche au T2R



Amitiés sincères

Mercredi 22 mars à 20h30

Avec : Michel Leeb, Bernard Murat, Elisa Servier, Sophie Mayen, Bernard Dumaine, François Féroléto. Mise en scène : Bernard Murat assisté de Léa Moussy et Dorota Cohen.

Paul agace Walter, qui exaspère Jacques, qui est irrité par Paul... Car Walter est le meilleur ami de Paul, qui est le meilleur ami de Jacques, qui est le meilleur ami de Walter... depuis l'enfance. Cela fait 20 ans que ces trois quinquagénaires déjeunent ensemble tous les premiers mercredis de chaque mois dans la librairie de Jacques à Saint-Germain des Prés. Ce mois d'octobre, pourquoi diable Paul a-t-il décalé le déjeuner à jeudi? Une première en 20 ans...

Tarifs : 32 €, 23 €, 20 €, 8 €.

T2R - 107, rue de Paris

La Finta Semplice

(La fausse naïve)
de Wolfgang Amadeus Mozart
Dimanche 2 avril à 15h

Opéra bouffe en trois actes
(Version originale italienne)
Livret : Carlo Goldoni et Marco Costellini

Avec sa profusion d'inspirations musicales, La Finta Semplice est un bon exemple du génie précoce de Mozart. Si "inexpérience" il y a, celle-ci n'est pas musicale mais humaine. Certes, on ne trouve pas encore dans cette œuvre de jeunesse les grands ensembles où s'expriment simultanément des sentiments divergents, mais Mozart se pose déjà en maître de la représentation authentique des sentiments. Naïveté dramatique, génie musical...

Tarifs : 32 €, 23 €, 20 €, 8 €

T2R - 107, rue de Paris

Liberté créative au Petit t2r

L'Or du temps

**Du 16 mars au 8 avril
(du mercredi au samedi à
20h30, le dimanche à 17h)**

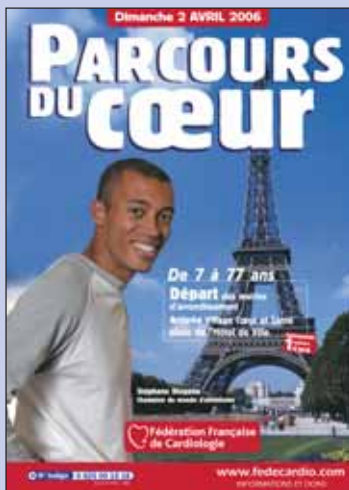
Dans le cadre de "Poésie en liberté" Avec Maxence Mailfort Mise en scène : Antoine Campo 21 poètes disent : "je t'aime!" Comédien sensible et romantique, Maxence Mailfort célèbre l'amour sous toutes ses formes, "l'amour des mots d'amour" étant la devise de la soirée. Le comédien passe du lyrisme le plus échevelé au sarcasme. Il franchit allègrement les frontières et les époques. Comme autant de musique, il fait entendre quelques phrases en anglais, en italien, en russe. Il a à cœur de faire découvrir deux voix singulières : celle de Lola Mouloudji et de la poétesse coréenne Jong N.Woo.

Tarifs : 15 €, 10 €, 8 €

Petit t2r - 107, rue de Paris

EN BREF

► BOUGEZ VOTRE CORPS
SAUVEZ VOTRE CŒUR



Les 1^{er} et 2 avril aura lieu l'opération "Bougez votre corps, sauvez votre cœur", organisée par la Fédération Française de Cardiologie (FFC), avec cette année comme parrain Stéphane Diagana, célèbre sportif charentonnais qui possède l'un des plus beaux palmarès de l'athlétisme français. Cette grande opération a pour but de promouvoir l'activité physique comme moyen efficace de réduire les risques de maladies cardiovasculaires. Stéphane Diagana a accepté de soutenir cette opération pour susciter le désir de prendre soin de soi et de son cœur, en pratiquant un sport adapté à sa condition physique, ses habitudes de vie et ses envies.

A Paris, dimanche 2 avril, à partir d'itinéraires recommandés depuis les mairies d'arrondissement, les participants pourront rallier à pied, à vélo, en roller... la place de l'Hôtel de Ville. Là sera édifié le village "Coeur et Santé" avec notamment des démonstrations de gestes qui sauvent. 1€ solidaire sera demandé à chaque participant.

Pour connaître le parcours du Cœur le plus proche de chez vous, appelez le numéro Indigo 0825 00 15 18
www.fedecardio.com

Water Polo des seniors exemplaires

Les Seniors 3 du Cercle des Nageurs de la Marne Charenton sont toujours en tête de la 1^{ère} division d'Ile-de-France.

En première division régionale, l'équipe Seniors 3 du CNM Charenton reste toujours invaincue après 13 rencontres sur les 18 prévues au Championnat d'Ile-de-France. *"L'équipe est surtout composée d'anciens joueurs internationaux."*



"C'est un véritable réservoir de talents", signale Claude Guinot, Secrétaire général du club. En effet, on y retrouve d'anciens internationaux comme Michel Rota ou Nicolas Marischaël, formé au Club et ayant participé aux Jeux Olympiques à Séoul en 1988.

■ Les modèles des plus jeunes !

Si les heures tardives des rencontres, surtout à l'extérieur, empêchent une plus grande insertion des jeunes joueurs, ces seniors viennent à tous les entraînements du Club et contribuent ainsi à transmettre leur savoir faire. *"Leur rôle est important également pour l'esprit du club. Ils sont des exemples à suivre!"* ajoute Claude Guinot. Certains sont devenus arbitres comme Jean-Claude Nicolas, d'autres entraîneurs comme Grégory Turpault, conseillers comme Michel Rota ou dirigeants comme Nicolas Marischaël, selon leurs affinités et disponibilités. Le club et la ville de Charenton leur souhaitent de continuer ainsi tout en s'amusant et l'on se prend à rêver d'un nouveau titre de Champion de la D1!

L'Académie de boxes solidaire des non-voyants

L'association du Club, "l'Equipe des cannes blanches", a parcouru 54 km de marche Paris/Mantes-la-Jolie pour parfaire la préparation physique des personnes non-voyantes, en vue de l'ascension du Kilimandjaro prévue en juin 2006.

Nous voulons favoriser l'intégration sportive et sociale des personnes mal-voyantes ou non-voyantes, être solidaires des personnes souffrant de cécité, grâce au sport et à l'effort physique partagé" explique Didier Dischamps, Président de l'Académie de boxes et de "l'Equipe des cannes blanches". Le 28 janvier à minuit, l'équipe a participé à la célèbre marche de nuit "Paris/Mantes-la-Jolie" sur 54 km de marche. Cette marche a égale-

ment servi de préparation physique pour l'ascension du Kilimandjaro prévue en juin prochain en partenariat avec la Fédération des aveugles de France. 7 personnes, dont deux accompagnateurs par mal-voyant, relèveront ensemble ce challenge, image parfaite de l'intégration dans l'effort, de personnes valides et de personnes souffrant d'un handicap. Félicitations pour ce bel esprit sportif et solidaire. ■

XXII^e Foulées charentonnaises



**Encore un beau succès pour la 22^e édition des Foulées charentonnaises !
Dimanche 26 février, malgré un temps glacial, près de 1 500 sportifs ont participé
aux deux courses principales des célèbres Foulées charentonnaises, organisées
par l'Azur Olympique et la Municipalité.**

Sportifs accomplis ou pratiquants occasionnels, hommes, femmes et enfants, tous ont pu apprécier le nouveau parcours de cette année, tracé davantage dans le Bois de Vincennes. Félicitations aux vainqueurs et à l'ensemble des participants ! ■

Palmarès

Course des Moustiques 800 m

1^{er} - DELHOUME Emerick / Alfortville
2^{ème} - DUJARDIN Nicolas / Charenton
3^{ème} - NICOLAS Adrien / Alfortville

Course des Poussins 1,5 km

1^{er} - SCHERRER Matthieu / Azur Olympique Charenton

2^{ème} - PICAUVET Antoine / Plessis-Tréville
3^{ème} - EL RHOUL Mehdi / Maisons-Alfort

Course Benjamins Minimes 2,4 km

1^{er} - MAHLEB Mehdi / Maisons-Alfort
2^{ème} - SLIMANI Obeida / Créteil
3^{ème} - PICAUVET Nicolas / Plessis-Tréville
1^{er} Charentonnais : SCHERRER François, Azur Olympique

Course 7,7 km "Tour de Charenton"

1^{er} - BEAU Guillaume / CIC - 25'53"
2^{ème} - GAILLARD Olivier / Malakoff - 25'56"
3^{ème} - SALCEDE Emerique / Choisy-le-Roi - 23'58"

Nos trois premiers Charentonnais Hommes
1^{er} - DESPLAT Maxime / Azur Olympique-30'00"
2^{ème} - AMIACH Julien / 30'36"
3^{ème} - BESOMBES Christian / 30'55"

Nos trois premières Charentonnaises Femmes

1^{ère} - MEILLAN Danielle 4^{ème} VF1 - 36'51"
2^{ème} - NAVARRO Delphine - 41'33"
3^{ème} - MATHIEU Corinne - 42'29"

Course des AS 15 km

1^{er} - GILBERT Frédéric / Créteil - 48'53"
2^{ème} - OUAJIBI Said / Choisy-le-Roi - 48'56"
3^{ème} - GOFFINET Didier / Plessis-Tréville - 48'57"
Nos trois premiers Charentonnais Hommes
1^{er} - SEBIRE Pascal / 65'53"
2^{ème} - OTTAVIANI Fabien / 70'22"
3^{ème} - COSTA Marc / 72'17"

Trois premières Femmes

1^{ère} - FOBURN Elaine - 56'09"
2^{ème} - LARS Monique - 56'55"
3^{ème} - STILHART Nathalie - 60'

Cette tribune libre expression est placée sous la responsabilité exclusive de ses auteurs.



Région Ile-de-France : le matraquage fiscal s'amplifie !

Il y a un an environ, le groupe Charenton Demain s'étonnait dans ces mêmes colonnes des pourcentages **d'augmentation de la fiscalité** décidés par les 20 Régions (sur 22) dirigées par la gauche.

L'argument généralement invoqué pour justifier ces augmentations était celui du financement de nouvelles compétences issues de la décentralisation. Or, on avait constaté que ces hausses sans précédent masquaient en réalité **une dérive dangereuse des dépenses de fonctionnement**.

Confirmation cette année où les contribuables franciliens vont devoir "avalier" une couleuvre de **+ 30% d'augmentation des impôts régionaux**, après les + 24% de 2005, 54% de hausse en deux ans, qui dit mieux ?

Quelques autres chiffres éloquentes : **+ 25% pour la taxe foncière, + 40% pour la taxe sur les cartes grises**. Les propriétaires de logements et les automobilistes franciliens apprécieront.

Que dire des entreprises qui, elles, vont connaître **une augmentation de la taxe professionnelle de + 25%**, après une hausse de + 35% en 2005 (soit + 60% en 2 ans !). Cette année, ce sont donc 150 millions d'euros supplémentaires qui vont être prélevés sur les entreprises par la Région. Une fois de plus, on pénalise l'investissement, l'emploi et la consommation des ménages par de tels procédés. Il s'agit bien d'une tendance structurelle pour la gauche lorsqu'elle est aux affaires que de se servir allègrement dans le portefeuille des ménages et des entreprises, qui plus est pour financer des dépenses de fonctionnement, de communication ou pour pratiquer un saupoudrage dans sa politique de subventions.

La politique menée par la majorité municipale à Charenton se situe aux antipodes de ce matraquage fiscal continu. Des recettes sont nécessaires pour financer des nouvelles constructions ou des investissements importants. Mais, "trop d'impôts tue l'impôt", la formule est bien connue. Nous estimons en effet qu'il nous faut accueillir les entreprises en conservant des taux attractifs. Quant à la fiscalité des ménages, elle doit également être maintenue à un niveau raisonnable.

C'est la raison pour laquelle, comme en 2005, il n'y aura, en ce qui concerne Charenton, aucune augmentation de la fiscalité communale, ni probablement de recours à l'emprunt.

Jean-Marie Brétilion
et les élus du groupe "Charenton-Demain"

MILICE n. f. XVI^e siècle. Emprunté du latin *millitia*, "service militaire, opération militaire". (...) 3. (...) Par anal. Se dit de formations paramilitaires constituées illégalement à des fins particulières ou dans des circonstances exceptionnelles, pour défendre par la violence des intérêts privés. *Milices privées. Milice ouvrière, milice patronale.* Dictionnaire de l'Académie Française.

La protection des biens ET des personnes

Bonnes gens dormez tranquille, vos biens matériels sont protégés par vos élus...

Mais vous, si la vie devait s'acharner sur vous ?

Les événements dramatiques que nous avons connus fin 2005 dans des banlieues françaises ont, avec acuité, démontré le malaise social qui règne dans notre pays accentué par une politique nationale à la fois destructrice des droits sociaux et révélatrice de la vraie nature de la droite à l'égard des plus démunis d'entres nous.

La sécurité est du ressort des polices (Nationale et Municipale), la prévention est du ressort des acteurs sociaux, la répression est du ressort de la justice.

Faisant fi de ces principes républicains et de ces institutions, voilà que certains de nos élus de droite, ne possédant ni formation ni compétences appropriées, n'ont pas hésité à mettre sur pied des rondes de nuit ("milice") afin de donner des gages à une population bien naturellement inquiète. Ces nouveaux "cow-boys" voulaient faire croire qu'ils allaient ainsi protéger nos biens... quelle tristesse, quel aveu d'incompétence! **Cela s'appelle du populisme. Cela ne sert à rien, brasse du vent et le tout a des relents nauséabonds.**

Car si cette "milice" sait faussement se mobiliser pour la protection des biens, où se trouve-t-elle quand les personnes sont réellement en danger ? Avec l'hiver, l'urgence est de patrouiller dans les rues afin de mettre à l'abri les S.D.F... mais là plus de voitures remplies "spontanément" d'élus et plus de "milice". Au mieux quelques couvertures pour les plus démunis (*cf. tribune précédente*) !

Entre Populisme et Humanisme, nous choisissons l'Être Humain. Nous, les élus du groupe "Réunir pour Changer", avons choisi notre camp. Nous privilégierons toujours la vie humaine face aux biens matériels. Mais il vrai qu'en politique, il est souvent plus "rentable" de créer des "milices" que de faire de l'action sociale.

A chacun ses valeurs, nous sommes fiers des nôtres !

Le 13 février 2006

G. Lambert, M. Défaye, D. Martin, A-M Thierce, G-M Bellaïche, I. Schuss

(Co-rédacteurs de l'intervention de M. G-M BELLAÏCHE au Conseil Municipal du 19/12/05)

Pour joindre vos élus

Groupe des élus "Réunir pour Changer"

Hôtel de Ville - 94225 Charenton-le-Pont cedex



Etat civil

Naissances

Avec nos plus vives félicitations

Janvier 2006

FENIGSZTEJN Mila, CHEVALIER Millan, GUETTA Gad, TRABELSI Julia, BETTACH Avichai, BERMONT Karell, BENETASSE Lital, DEGORRE Lola, MOUGNOL Latisha, MATHIEU Camille, PONSIN Elena, HAMON Loanne, DIARRA Bakary, PISCOPELLO Sacha, GENTY Julia.

Février 2006

PERRY Gaëtan, BOURRELIER Elisa, LUCAS Guénaël, MESSOUAK Enzo, FORLAC Alyssia, MALRIEU Elliott, de PÉRIER Marie, MONVOISIN Lucie, JOUBERT Jade, GASPARD Thierno, LAUMOND Jeanne, LONGUEVE Marie, NEGOUAI Lilian, SAUNIER--SYMANIEC Gustave, HAGEMAN Alexandre, MESSICA Ruben, TAÏEB Roni, SUVE Line, NGUYEN Vu Tri Khoi, DIPANDA DICK Ethan, TIBOUCHÉ Amel, CHIKHI Mohamed, LAUTIER Alix, LEBAZ Shany, EL MAÂROUFI Bilal.

Mariages

Tous nos vœux de bonheur

Janvier 2006

QUILLARD Mélanie et SOMKONG Guy.

Février 2006

TEBIB Aïcha et GHEZALI Billel, HARDY Brigitte et CADIOU Jean.

Décès

Avec nos sincères condoléances

Janvier 2006

ZUSCHMITT Fernande-Jeannine Vve KRETZ, DERHEIMER Jean, MIZRAHI Juliette Epouse FELDMAN, FEINERT Jacques, CHARRAT Marcel

Février 2006

FINCK René, COMBES Géraud, QUÉRU Claudette Vve DUPONT, VAYSSET Yvette Vve CHAPELLE, BRAUNSTAIN Micheline Vve LOUZIS, GAILLARD Eveline Vve THÉRET, TIXIER Jeannine Epouse SOULAT.

ENQUÊTES

L'INSEE réalise en mars 2006, une étude sur le logement, sur l'emploi en continu, sur le budget de la famille et une enquête sur les conditions de vie des ménages. Quelques familles charentonnaises recevront la visite d'un collaborateur de l'INSEE. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant.

Recensement militaire

Les jeunes garçons et filles nés en mars 1990 doivent venir se faire recenser de mars à avril 2006. Ceux nés en avril 1990 doivent venir se faire recenser d'avril à juillet 2006. Les jeunes nés avant cette période, sauf les jeunes filles nées avant le 1^{er} janvier 1983, et qui ne se sont pas fait recenser doivent venir en mairie afin de régulariser leur situation vis-à-vis du recensement militaire.

Pièces à fournir :

- Carte nationale d'identité,
- Livret de famille des parents,
- Décret de naturalisation ou déclaration devant le juge d'instance, si acquisition de la nationalité française, ou né(e) à l'étranger.
- Un justificatif de domicile récent.

Les jeunes venant se faire recenser recevront une attestation qui leur sera nécessaire pour passer leurs examens.

Service Etat-Civil -16, rue de Sully.

Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h15 à 17h15.

Permanence le samedi de 8h30 à 12h.

Conseil municipal

La prochaine séance aura lieu jeudi 30 mars 2006 à 19h30, en Mairie (1^{er} étage).

Permanences du Député

Michel Herbillon, Député de notre circonscription, tiendra une permanence à la Mairie de Charenton, le lundi 20 mars à partir de 19h.

Déchets ménagers spéciaux

Le camion planète est à votre disposition de 8h à 12h, avenue Jean Jaurès (face au marché) le 4^e samedi du mois (samedi 25 mars 2006) et le 2^e mercredi du mois (mercredi 12 avril 2006).

Pharmacies de garde

- Dimanche 19 mars
Saféno - 7, rue du Mal Leclerc
Saint Maurice
Tél. 01 43 96 44 93
- Dimanche 26 mars
Krief - 54, rue de Paris
Tél. 01 43 68 01 41
- Dimanche 2 avril
Luteyn - CCAL Coupole
3 place des Marseillais
Tél. 01 43 75 14 68
- Dimanche 9 avril
Mondot - 2, rue du Gal Leclerc
Tél. 01 43 68 03 97



Calendrier vaccinal

Reprise des séances de vaccinations gratuites, pour adultes et enfants dès l'âge de 6 ans, les jeudis 6 avril, 11 mai et 22 juin, de 17h30 à 18h30.

Prendre rendez-vous auprès du Service de la Prévention Santé.

Centre Alexandre Portier

21 bis, rue des Bordeaux

Tél. 01 45 18 36 18

Théâtre

Act'en Scène, troupe charentonnaise, joue le Misanthrope de Molière, en collaboration avec le Studio Théâtre, samedi 18 mars à 15h et 20h30, au profit de l'association Solidarité Bébé.

Un excellent moment de théâtre mis en scène par Bruno Bernardin. Salle Voltaire 22, rue Voltaire - 94230 Alfortville

Réservations : 01 45 18 05 85

Exposition

Du 4 au 8 avril, une quarantaine d'élèves de l'école de peinture et de sculpture Yvon Tonnerre, exposeront leurs œuvres à l'Espace Art et Liberté.

Espace Art et Liberté

Salle Marguerite de Navarre

La Coupole, 3, place des Marseillais

Ouvert du mardi au samedi de 13 h à 18h



CHARENTON MAGAZINE
Hotel de Ville
48, rue de Paris
94220 Charenton-le-Pont

Directeur de la publication : Jean-Marie Brétillon

Réalisation : Direction de la communication

Tél : 01 46 76 48 10

Directeur de la rédaction : Corinne Bellotte

Rédaction : Guillemette Rouchès, Corinne Bellotte (sauf p.3, 12 et 26)

© photos : G. Boynard - M. Moore - G. Rouchès

I. Stefan - C. Coste (p.22)

Mise en page : Delphine Navarro

Site Internet : <http://www.charentonlepont.fr>

Impression : Actis

16 / 23
mars 2006



Fête de l'Internet

Posez vos questions
du 16 au 23 mars

sur le www.charenton.fr

Fiscalité Locale • Cadre de Vie • Stationnement



FÊTE
L'INTERNET